



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 61

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UN PROJET INTERNATIONAL

Ne prend pas part au vote de la question n°61 : Samir EL BAKKALI à titre personnel

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

COMITE REGIONAL MOSAIC AUVERGNE-RHONE-ALPES CONSTRUIRE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA REPUBLIQUE : 3 500 euros

Le Comité Régional Mosaïc Auvergne-Rhône-Alpes Construire et Mieux Vivre Ensemble dans la République a pour but de promouvoir l'éducation à la citoyenneté, la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations en travaillant sur l'égalité des chances pour construire un mieux vivre ensemble.

Le projet porté par cette association consiste en l'organisation d'un voyage citoyen et pédagogique de deux jours au Parlement Européen pour des jeunes des quartiers prioritaires âgés entre 16 et 25 ans.

Ce projet vise à donner la parole aux jeunes des quartiers prioritaires, à leur permettre de découvrir le travail du Parlement Européen et plus largement de l'Union Européenne et à les mettre en contact avec des élus européens afin de les impliquer et de les associer à l'engagement européen et international.

La réalisation d'un court-métrage permettra de garder un souvenir et de présenter cette action aux familles lors de conférences/débats.

Afin de mener à bien ces actions, le Comité Régional Mosaïc Auvergne-Rhône-Alpes Construire et Mieux Vivre Ensemble dans la République sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 500 euros sur un budget global de 14 050 euros.

Le Comité Régional Mosaïc Auvergne-Rhône-Alpes Construire et Mieux Vivre Ensemble dans la République a également sollicité une aide financière de l'État via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (5 000 euros).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 DEC. 2021

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelin,
Affaires européennes et Relations internationales


Jérôme AUSLENDER

